



## Acteurs

●●● Comme prévu, **Sylvia Pinel**, ministre du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, quitte le gouvernement, en même temps que **Marylise Lebranchu**, jusqu'à présent ministre de la Décentralisation et de la fonction publique, **Fleur Pellerin**, ministre de la Culture et de la communication, et **Laurent Fabius**, ministre des Affaires étrangères et du développement international, qui est remplacé par **Jean-Marc Ayrault**, a annoncé l'Elysée le 11 février.

La chef de file d'Europe Ecologie-Les Verts, **Emmanuelle Cosse**, rejoint l'équipe gouvernementale, malgré la désapprobation de son parti. L'ancienne vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France chargée du Logement, de l'habitat, du renouvellement urbain et de l'action foncière (2010 à 2013), devient ministre du Logement et de l'habitat durable. Agée de 41 ans, elle avait rejoint Europe Ecologie en 2009. Elle avait été élue secrétaire générale d'EELV en 2013, puis présidente d'EELV au Conseil régional francilien en 2015.

**Jean-Michel Baylet**, président du Parti radical de gauche, mouvement auquel appartient Sylvia Pinel, fait aussi son entrée au gouvernement comme ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales. Agé de 69 ans, pdg du groupe La Dépêche depuis 1995, sénateur de Tarn-et-Garonne de 1995 à 2014, il a été ministre et secrétaire d'Etat sous Mitterrand, notamment secrétaire d'Etat en charge des collectivités locales du gouvernement Rocard de juin 1988 à juillet 1990. Il a choisi pour directeur de cabinet l'actuel préfet de la Loire, **Fabien Sudry**. Le retour d'un ministère de l'Aménagement du territoire est largement salué, en particulier par l'Association des maires ruraux de France, qui espère un meilleur équilibre villes-campagnes.

A ses côtés, la socialiste **Estelle Grelier**, 42 ans, ancienne députée européenne et députée de Seine-Maritime, est secrétaire d'Etat en charge des Collectivités territoriales. Notons qu'elle s'est à diverses reprises exprimée sur la disparition des départements et l'élection des présidents d'intercommunalité au suffrage universel direct sans fléchage.

**Patrick Kanner**, qui reste ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports, gagne au passage une secrétaire d'Etat à la Ville en la personne d'**Hélène Geoffroy**, députée du Rhône, maire (PS) de Vaulx-en-Velin, vice-présidente du Grand Lyon et vice-présidente de l'association de maires "Ville & Banlieue". Association qui "accueille avec satisfaction le choix de recréer un secrétariat d'Etat à la Ville".

**Sékolène Royal** voit son portefeuille élargi aux relations internationales sur le climat. La ministre de l'Environnement, de l'énergie et de la mer se voit adjoindre une nouvelle secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, **Barbara Pompili**, députée de la Somme et co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale. **Alain Vidalies** reste chargé des Transports, de la mer et de la pêche.

**Audrey Azoulay**, jusqu'à présent conseillère culture et communication du président de la République François Hollande, devient ministre de la Culture et de la communication, et aura à porter le projet de loi Pellerin relatif à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, dont la discussion en première lecture s'achève au Sénat. Son arrivée au gouvernement a été saluée par la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC).

L'écologiste **Jean-Vincent Placé**, sénateur de l'Essonne, co-président du groupe écologiste au Sénat et ancien vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France chargé des Transports, intègre le gouvernement en tant que secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'Etat et de la simplification.

**André Vallini**, secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale auprès de Marylise Lebranchu, devient secrétaire d'Etat chargé du Développement de la francophonie auprès du nouveau ministre des Affaires étrangères. (MC)